Partie graphique

coupe A-A

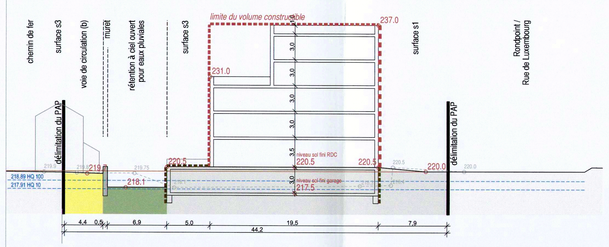

coupe B-B

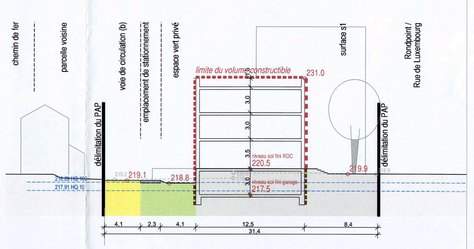

coupe C-C

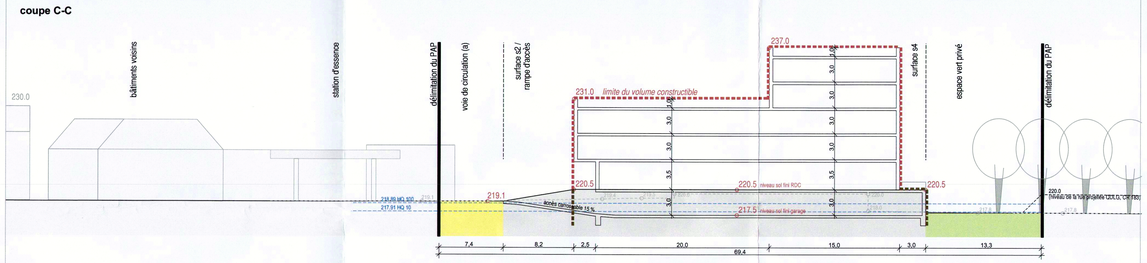

Coupes schématiques

- Höhe Gebäude -Planung-
- Höhe Geländer -Planung-
- Höhe Geländer -Bestand-
- Geländerverlauf -Planung-
- Geländerverlauf -Bestand-

Légende

(Légende-type du PAP, RGD du 28.07.2011 concernant le contenu du plan d'aménagement particulier "quartier existant" et du plan d'aménagement particulier "nouveau quartier", adaptée et développée)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol:

ZONE - LOT / ILOT				
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l'îlot [m²]
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m²]
type de toiture		max.	min.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions			hauteur des constructions [m]		nombre de niveaux

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- 220.0 terrain existant
- 220.0 terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2...R	nombre d'étages en retrait
+1,2...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2...S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc - x	hauteur à la corniche de x mètres
ha - x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf - x	hauteur au faîte de x m

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	constructions en ordre contigu
onc	constructions en ordre non contigu
x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombre de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
tx (y%-z%)	toiture à x versants, degré d'inclinaison
	orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots:

- lot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y%	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x%	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp — espace vert privé
- EVP — espace vert public
- ADJ — aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert / tuyau de drainage pour eaux pluviales

Données supplémentaires / à titre indicatif:

- fond de plan1: **mesurage du géomètre officiel - 20.06.2012 - BCR 12/0813**
- fond de plan2: **photogrammétrie 2013 - commune de Mersch**
- HQ 100
- bâtiments / volumes existants
- zone pour accès / sortie des parkings souterrains
- talus projeté

Délimitation des lots
(sans échelle)

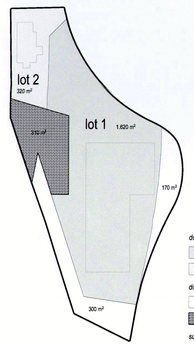

domaine privé: 1.940 m² (71,3 %)
- *lot 1: 1.620 m²*
- *lot 2: 320 m²*

domaine public: 780 m² (28,7 %)
- *domaine public existant: 470 m²*
- *terrain cédé au domaine public: 310 m²*

surface totale: 2.720 m² (100 %)

axonométrie

Index	Date	Modification
A	02.05.2013	Modification Partie Graphique, Coupes, Partie Ecrite

Appartient à la délibération du conseil communal du 16 mai 2013 point 13
Le secrétaire, Le bourgmestre,

Projet
Projet d'Aménagement Particulier "nouveau quartier"
PAP "Rue de Luxembourg II"

Titre
Partie graphique

Référence: 16135/45c
Le présent document fait partie du projet ayant fait l'objet de ma décision d'approbation du 13.08.2013
Le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région
Jean-Marie HALSDORF

Maître de l'ouvrage
Commune de Mersch
Chateau de Mersch, L 7501 Mersch

Elaboré par
rha reicher haase atelier d'architecture et d'urbanisme
45 Rue du Sanatorium, L 9425 Vianden
Prof. Christa Reicher

En coopération avec
Schroeder & Associés Ingénieurs-Conseils
8, rue des Girondins, L 1626 Luxembourg

Echelle:	Format (Original):	Date:	Ind.:
1:500	A 0	02.05.2013	A